

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

Associations et structures publiques

A compléter et à retourner à la Mairie d'Ille sur Tet 15 jours avant la date de besoin.

Par courrier : Mairie d'Ille sur Tet – Place de la résistance – 66 130 Ille sur Tet

Par mail : mairie@ille-sur-tet.com

DEMANDE DE RÉSERVATION

Par : M Mme : _____

Représentant _____

Adresse _____

Téléphone fixe ou Portable : _____ Mail : _____

Demande à réserver le matériel désigné au verso de la présente feuille (sous réserve de disponibilité effective de ce matériel).

Pour la période du _____ au _____, soit _____ jours.

Motif de la demande : _____

Date de la manifestation : _____

Lieu de la manifestation : _____

Petit matériel (tables, chaises, barrières, grilles) :

- **Demande de livraison :** oui non ATTENTION : livraison payante – voir tarifs.
- **Demande de récupération sur site :** oui non ATTENTION : payant – voir tarifs.

Tentes, modules, gradins et panneaux électriques : installation avec contrôle obligatoire, payant – voir tarifs

CONDITIONS :

- Le matériel ne devra pas être utilisé à des fins autres que celles stipulées dans la convention.
- En cas de dégradation du matériel, le bénéficiaire s'engage à rembourser à la Commune, sur présentation de la facture, le prix de la réparation ou du remplacement du matériel endommagé.
- En cas de non restitution ou de destruction du matériel prêté, le bénéficiaire s'engage à rembourser à la Commune la valeur de remplacement de ce matériel.
- Le bénéficiaire du prêt de matériel doit présenter cette autorisation à l'agent technique lors du retrait et du retour du matériel.
- Le bénéficiaire du prêt de matériel devra téléphoner à la personne en charge de l'animation (tél : 06 20 92 45 56) pour convenir du jour et de l'heure de retrait et de retour du matériel.
- Le retrait du matériel se fait dans les locaux de la commune (pas de transport par la commune).
- Le bénéficiaire de matériel devra déposer une caution qui sera restituée lors du retour du matériel, après vérification de l'état. Tarif : petit matériel : 150 € - Tentes, modules, panneaux électriques : 500 €.

Fait à Ille sur Tet, le

Le demandeur,
Lu et approuvé

Pour acceptation, le Maire,

